

Madame le Maire,

Les jeudis 25 décembre 2014 et 1^{er} janvier 2015 étant des jours fériés non travaillés pour le SIETOM, les collectes des ordures ménagères seront modifiées selon le planning suivant :

- Les communes de Lacajunte, Philondenx, Payros-Cazautets, Samadet, Arboucave, Montfort-en-Chalosse, Gamarde-les-Bains, St-Geours-d'Auribat, Onard, Cassen, Vicq-d'Auribat, St-Jean-de-lier, Gousse, Louer et Préchacq-les-Bains seront collectées **les mardis 23 et 30 décembre**.
- Les communes de Clermont, Mimbaste, Sort-en-Chalosse, Garrey, Pomarez, Bonnegarde, Marpaps, Arsague, Tilh, Ossages, Castelsarrazin, Souprosse, Lamothe, Le leuy et Meilhan seront collectées **les mercredis 24 et 31 décembre**.
- Les communes de Mugron, Nerbis, Montfort-en-Chalosse, Goos, Pomarez, Pontonx-sur-Adour, Laluque, Boos, Poyartin, Ozourt et Bellocq seront collectées **les vendredis 26 décembre et 2 janvier**.
- Les communes d'Amou et Hinx seront collectées **les lundis 22 et 29 décembre** et la commune de Mimbaste **les mercredis 24 et 31 décembre**.

Toutes les autres communes du Syndicat seront collectées normalement.

Je vous informe également que les horaires de passage pourront être différents que ceux de d'habitude.

Toutes les déchetteries du SIETOM seront fermées le 25 décembre 2014 et le 1^{er} janvier 2015.

Un communiqué synthétisant toutes ces informations paraîtra dans la presse dans les jours à venir.

En vous remerciant d'informer vos administrés, je vous prie de croire, Madame le Maire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Madame Odile Lafitte
Présidente du SIETOM de Chalosse